



Compte-rendu de la rencontre de membres du conseil d'administration de l'association des riverains du VYF avec les représentants de la Mairie des Ulis du 11 décembre 2018

Participants	Mairie des Ulis : - Monsieur Hervé Lefort, Élu chargé de l'Environnement - Monsieur Ernst, Directeur des Services Techniques VYF : - Danielle Courteau, Danielle Farret, Pierre Farret, André Loie, Antoine Sotty, Sylviane Vlachos.	Lieu Mairie des Ulis
Excusés :	Michel Bignard	

Objet de la rencontre :

Prise de contact :

- Préalable : présentation et information rapide sur VYF
- Principales caractéristiques du domaine de l'eau pour Les Ulis

La rencontre a eu lieu le 11 décembre 2018, de 17h à 18h, à la Mairie des Ulis. Elle s'est axée principalement sur les eaux de ruissellement, préoccupation principale actuelle de l'association VYF et l'Assainissement.

1) Préalable : Présentation et information rapide sur VYF

Après présentation des différents participants à la réunion, membres du Conseil d'Administration de VYF, Danielle Farret donne en préalable une information rapide sur les missions de l'association :

- VYF est une association bénévole qui couvre l'ensemble des problématiques liées à l'eau pour Bures et ses Communes environnantes : réunions régulières avec les Élus (Maires, Adjoints, ...), le SIAHVY, et autres organismes concernés par l'eau (*voir le compte rendu détaillé de l'AG annuelle de VYF accessible sur son site WEB*),
- VYF est *membre d'un « Collectif »* qui regroupe les différentes associations existantes le long de l'Yvette. Ceci élargit son rôle à l'ensemble du bassin versant de l'Yvette : *une rencontre avec le Préfet a lieu annuellement.*
- *VYF est membre de l'UASPS et de ENE,*
- *Le site internet de VYF (www.vyf-asso.com) présente les actions de l'Association, et donne des informations de fond sur les principaux sujets traités.*

L'une des préoccupations principales de VYF est l'extension des études et actions actuelles dans le domaine de l'eau aux eaux de ruissellement. Les événements climatiques récents en montrent à chaque fois l'urgence. La réalisation d'un Schéma Directeur de Ruissellement, sur le bassin versant du Vaularon, fait actuellement l'objet d'une mise sur pied par le Mairie de Bures et le SIAHVY, en liaison avec le CPS et les différentes communes environnantes dans le futur proche. Cette initiative rentre dans le cadre de la mise en place du PAPI Orge Yvette.

2) Principales caractéristiques du domaine de l'eau pour Les Ulis

Ces caractéristiques sont les suivantes :

- **Eaux pluviales**

La gestion des eaux pluviales des Ulis a été déterminée par l'existence d'une ligne de crête séparant pratiquement par son milieu la ville en une partie nord descendant vers Bures et Orsay, et une partie sud descendant vers l'Orge. Ceci a conduit à la réalisation de deux grands bassins, l'un au Nord, peu capacitaire, et l'autre au Sud, représentant un volume

global de 75 000 m³, pouvant monter à 225 000 m³ en capacité totale. Le barrage Sud, situé en réalité pour partie sur Les Ulis et pour partie sur St Jean de Beauregard, est limité par une digue de 19 m de hauteur. Le suivi de ces bassins est actuellement réalisé par la ville.

Ce bassin Sud est précédé par une succession de 2 zones de décantation pour la récupération des boues et de 3 bassins décanteurs alimentant des roselières en aval des bassins. Ces eaux propres sont dirigées vers le réseau d'eaux pluviales provenant de la ville et se déversent dans le ru des Vaux puis la Salmouille à Marcoussis pour rejoindre l'Orge.

Les eaux pluviales et de ruissellement de la zone industrielle, côté Est, se déversent dans les bassins de Villejust.

Les eaux du bassin Nord sont évacuées par surverse dans une canalisation qui longe le Bois Maris par effet gravitaire vers Bures et se jettent dans l'Yvette au niveau du Parc Universitaire de Bures.

Les eaux de la « Queue de l'Oiseau » vont vers 3 petits bassins et sont rejetées vers Orsay.

- **Eaux usées**

Le réseau d'assainissement représente 40km de canalisations. La gestion de l'assainissement fait l'objet d'une régie au niveau de la commune.

L'assainissement des Ulis, ainsi que celui de la zone industrielle, sont pris en charge pour le transport par le SIAHVY et sont traités par le SIAAP de Valenton comme pour la majorité des eaux vannes.

Le réseau nord se dirige vers Bures sur Yvette par effet gravitaire et se jette dans le collecteur Intercommunal droite de L'Yvette

Les eaux usées industrielles font l'objet d'un traitement séparé selon la nature des pollutions (Législation précise) puis transportées par le SIAHVY.

- **Eau potable**

La ville en avait délégué la gestion à SUEZ, dans le cadre d'une concession. Depuis l'entrée de la ville des Ulis dans la Communauté Paris Saclay, conformément à la loi, cette compétence est désormais assurée par la CPS (comme pour les 26 autres communes adhérentes).

Actuellement les Ulis accusent une perte d'eau de 15 % dans les canalisations.

Madame Farret remercie vivement, au nom de l'Association, Messieurs Lefort et Ernst pour leur accueil pour cette première réunion de contact.